

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP ASSUR-ASIE

Code ISIN : FR0010340992 Action B

Société de gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure à l'indice composite : 55% MSCI AC Asie ex Japan + 30% MSCI Japan + 15% MSCI Australia, libellé en euro dividendes nets réinvestis sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans. L'indice composite : 55% MSCI AC A Asie ex Japan + 30% MSCI Japan + 15% MSCI Australia, libellé en euro dividendes nets réinvestis regroupe près de 900 actions et représente les principales capitalisations de la Zone Asie-Pacifique incluant à la fois les marchés développés et les marchés émergents d'Asie.
- La politique d'investissement de l'OPCVM, conforme aux normes européennes, repose au niveau des marchés d'actions internationales d'une part, sur une répartition globale du portefeuille entre les différentes possibilités de placement par secteur économique, en fonction notamment des tendances macro économique et d'autre part, une sélection des titres en fonction de leurs qualités fondamentales (critères qualitatifs et quantitatifs). Dans ce cadre, l'OPCVM investit dans des valeurs japonaises, des autres pays d'Asie et d'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande notamment).
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est investi à hauteur de 90% minimum en actions de petites, moyennes et/ou grandes capitalisations en direct ou dans des actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA ou fonds d'investissement. Il est exposé à hauteur de 60% minimum et jusqu'à 200% maximum en actions internationales, y compris en actions des pays émergents.
- L'OPCVM utilise des instruments dérivés et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres pour réaliser sa politique d'investissement.
- L'OPCVM capitalise et/ou distribue ses revenus.
- Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions internationales.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	2,40%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

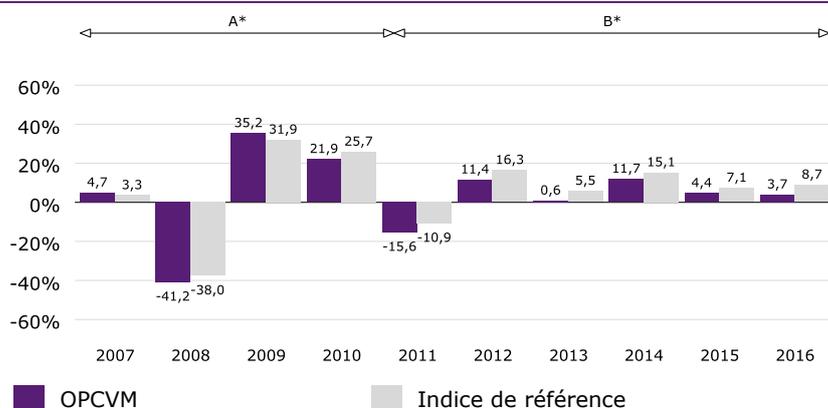
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en septembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.nam.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Réduction de l'exposition à l'Australie (5%) et au Japon (50%) au profit des places asiatiques (45%)

B*: L'exposition Japon a été ramenée à 30% (contre 50%) au profit des places asiatiques (55%) et Australie (15%)

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1996.**
- **Année de création de l'action B : 2006.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 PARIS Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : nam-service-clients@am.natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.nam.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.nam.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.